Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Le Parc au service du territoire





55 communes classées

- « Parc naturel régional »
- 19 communes de
- l'arrondissement de Douai
- 36 communes de l'arrondissement de Valenciennes
- **3 communes « associées »**: Nomain, Rombies et Marchipont, Dechy
- **7 villes-portes** en périphérie du territoire : Valenciennes, Denain, Orchies, Marly, Pecquencourt, Petite-Forêt, Anzin
- 5 intercommunalités

Nos forces

- Le plus petit (48 500 ha)
- Le plus densément peuplé (390 hbts/km2)
- La plus grande zone humide intérieure régionale
- Un taux de boisement 4 fois plus élevé qu'en région
- Plus de la moitié du territoire en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
- 6 fois plus de zones Natura 2000 que dans le reste de la région
- Un tiers des communes ayant un patrimoine minier

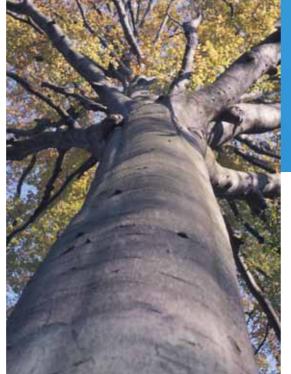
inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco

- Des milieux et une biodiversité rares
- Un territoire transfrontalier





















Notre fragilité

- Périurbanisation et banalisation des paysages
- Etalement urbain
- Pression sur les espaces agricoles
- Plus d'un quart de la Surface agricole utile (SAU) drainée
- Vulnérabilité de la ressource en eau (de plus en plus convoitée)
- Pression sur les espaces naturels (notamment les zones humides) et leur biodiversité

Scarpe-Escaut: un projet



Un projet fondé sur le développement durable

- « Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile ».
- « Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel ».

Un projet de territoire inscrit dans une Charte

- La Charte est évaluée à chaque révision par l'Etat, déterminant le renouvellement ou pas du label Parc naturel régional au territoire
- La Charte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut sera révisée en 2022.

Une Charte qui implique ses signataires

- Conformément à l'article L 333-1 du Code de l'Environnement, les signataires de la Charte du Parc, c'est-à-dire les collectivités territoriales (Région, Département, Communes et leurs groupements à fiscalité propre), sont tenus d'en respecter les orientations et d'en appliquer les mesures dans l'exercice de leurs compétences respectives.
- En particulier, les documents d'urbanisme des collectivités locales doivent être compatibles avec la Charte. Dans le cas contraire, ils doivent être révisés.

Des élus engagés

La mise en oeuvre de la Charte est pilotée par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Présidé par Grégory Lelong, ce syndicat est organisé en comité syndical de 92 élus (auxquels sont associés plusieurs partenaires). 4 commissions correspondant chacune à une vocation de la Charte permettent à chacun de s'investir dans la définition des enjeux et des priorités. Une 5° commission spécifique à l'agriculture est coprésidée par un élu de la Chambre d'agriculture du Nord.

4 vocations dans la Charte 2010-2022

Terre de solidarités

où s'invente, entre villes et campagne, une nouvelle manière de vivre et habiter son territoire

Terre de nature et de patrimoine

où l'eau, le bâti, le minier... forgent le caractère rural et les identités du territoire

Terre de développement réfléchi

où les ressources locales et les valeurs du Parc transfrontalier sont créatrices d'éctivités économiques

Terre de mobilisation

où les individus s'investissent en faveur du territoire





Isabelle Zarlenga



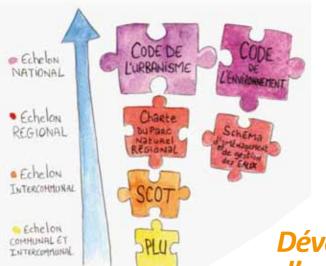
Corinne Tomcz

Vocation 1 : Terre de solidarités



Intégrer les orientations de la Charte dans les documents

- Aide à l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux
- Rédaction de Porté à connaissance et présentation aux élus pour débat
- Rédaction de cahiers des charges et participation à la sélection des prestataires (pour les communes)
- Participation aux réunions d'élaboration des documents d'urbanisme
- Avis final





Développer des projets d'aménagement innovants

- Etudes pour élaborer des projets d'aménagement durable
- Elaboration de cahier des charges et recrutement de prestataires pluridisciplinaires
- Constitution et animation d'un comité de pilotage associant les principaux partenaires (Etat, Région, Département, EPCI, SCoT, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, Etablissement public foncier, ...) autour des élus communaux
- Recherche des opérateurs et accompagnement des phases opérationnelles.

Aider les communes à la réalisation d'aménagements durables





Christophe Tesnière



Juliette Cappel

Par une approche globale prenant en compte la mixité sociale, l'évolution des besoins des ménages dans la commune (location, accession à la propriété, béguinage, etc.), les friches ou bâtiments vacants, la qualité paysagère, les besoins de déplacements, la gestion des déchets, les énergies renouvelables, etc.

Avec l'aide du Parc :

- Identifier le potentiel de renouvellement dans l'enveloppe bâtie existante
- Etudier les possibilités d'aménagement et le nombre de logements possibles sur chacun des sites
- Définir un ou des scénarios d'aménagement avec l'aide de professionnels (architecte, urbaniste, écologue, paysagiste, énergéticien, économiste de la construction...)
- Engager des discussions avec des opérateurs de logement pour mettre en oeuvre le projet

Et aussi, de manière complémentaire :

- Définir des espaces publics de qualité et soigner les entrées de ville
- Développer et promouvoir les déplacements doux
- Favoriser la mixité sociale et l'accès aux équipements

Accompagnement dans des dispositifs régionaux ou nationaux permettant le financement d'études et de réalisations :

- RENOUER : Renouvellement urbain et écologique en milieu rural et périurbain
- VUQ : Vers un urbanisme de qualité

Préserver les paysages identitaires et le cadre de vie des habitants





Sensibilisation aux évolutions du paysage

- Animation de l'Observatoire photographique transfrontalier des Paysages
- Accompagnement à la mise en place de mini-observatoires

Aide à la mise en conformité avec la réglementation sur l'affichage et la publicité







Avant

Après

Contribution au suivi d'études et de projets d'aménagement des communes, SCoT, Fonds départemental pour l'aménagement du Nord, Plan Paysage, etc.

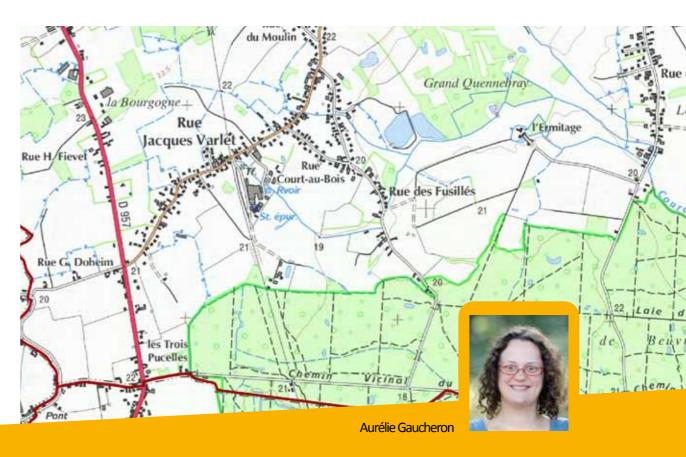
Avis sur les projets d'installation :

• zones d'activités, antennes relais, éoliennes, etc.

Suivre l'évolution du territoire

- Evaluation de la mise en oeuvre de la Charte par le Syndicat mixte et les signataires de la Charte
- Construction du référentiel
- Bilan à mi-Charte
- Construction et alimentation d'une base de données sur des thématiques ciblées : trame écologique, occupation du sol, documents d'urbanisme foncier, structures paysagères
- Partage des données (atlas communaux, cartographies, etc.)







Vocation 2 : Terre de patrimoines

Protéger et développer la biodiversité rare

450 ha de sites d'intérêt écologique gérés directement ou en accompagnement par le Syndicat mixte (Réserves naturelles régionales, Espaces naturels sensibles, propriétés du Parc naturel régional, sites conventionnés, etc.):

- Elaboration des plans de gestion et animation des comités de gestion
- Travaux de fauche, débroussaillage, pâturage, gestion hydraulique
- Inventaires faune/flore, hydrogéologie
- Appui à la gestion des Réserves biologiques domaniales, de propriétés communales et de propriétés privées





Yves Dugauquier



Fabrice Desort



William Cheyrezy

Enrichir et partager les données scientifiques

Inventaires faune et flore:

- d'espèces encore peu connues (plantes messicoles, chauvessouris, couleuvre à collier, ...) afin d'orienter des actions de sensibilisations/préservation
- d'espèces « au capital sympathie » (chouettes, hirondelles) afin de mesurer les tendances d'évolution
- d'espèces piscicoles

Restaurer la trame écologique

- Gestion de cœurs de biodiversité (site communaux ou propriétés Parc) : élaboration des plans de gestion, animation des comités de gestion, mise en oeuvre de travaux d'entretien et de restauration, inventaires scientifiques, animations auprès du public...
- Appui à la gestion des réserves biologiques domaniales, de propriétés communales et privées,
- Appui aux porteurs de projet : définition des travaux (plantations, mares, zones humides...), recherche de financement, appui dans les démarches administratives...

Valoriser les zones humides



- Avec les partenaires et acteurs locaux, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut élabore le dossier de candidature au label Ramsar, reconnaissance de la valeur patrimoniale (nature, histoire, culture, économie) des zones humides d'importance internationale.
- Il met en oeuvre un programme d'actions concerté de sauvegarde et de valorisation des zones humides



Gérald Duhayon





Animer le dispositif européen Natura 2000

Julien Masqueliei



Mathilde Castelli

4 sites, 13 494 ha, 44 communes impliquées

- Animation des comités de suivi des 4 sites Natura 2000
- Rédaction, suivi et évaluation des documents d'objectifs
- Aide à la mise en oeuvre par les propriétaires privés d'une gestion adaptée aux espèces et milieux à protéger
- Appui financier sous contrat

Appui aux porteurs de projet pour la réalisation des études d'incidences réglementaires

- Des projets d'aménagement
- Des documents de planification
- Des dossiers Loi sur l'Eau
- Des dossiers de déclaration d'installation classée
- D'événements de plus de 300 participants

Protéger le patrimoine arboré



Programme saules têtards

- Aide à la restauration de saules têtards
- Distribution annuelle de perches de saules

Programme vergers hautes-tiges

- Formations à la taille pour les particuliers et les
- Implantation d'un réseau de vergers communaux de variétés anciennes - 40 vergers



Programme Plantons le décor

- Animation locale du dispositif régional
- Accompagnement des déclinaisons intercommunales

Programme Arbres remarquables

- Inventaire et diagnostics des arbres
- Labellisation et conventionnement
- Aide à la restauration
- 59 arbres remarquables

Sensibiliser les habitants à la biodiversité de leur jardin

- Diagnostic et labellisation des éco-jardins
- Animation du réseau des éco-jardiniers
- Formation d'éco-jardiniers relais

Accompagner les communes face aux atteintes contre l'environnement

- Patrouille régulière dans chacune des communes
- Surveillance de pollutions des cours d'eau
- Interventions pour brûlage de déchets
- Recherche d'origine des dépôts sauvages d'ordures
- Sensibilisation des habitants pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes
- Médiation en cas de conflit de voisinage





Julien Cordier

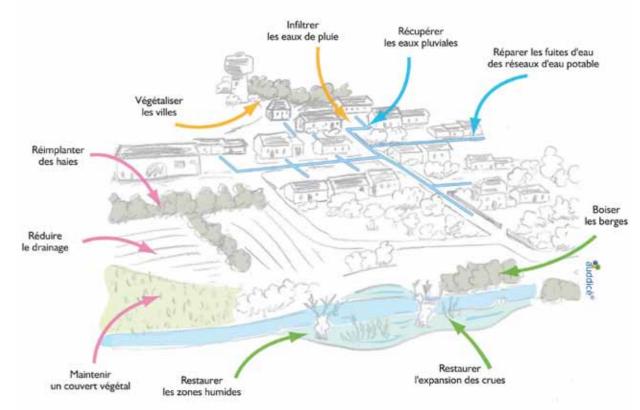


Cécile Plumecoca



Albane Thurette

Protéger la ressource en eau



Animation du SAGE (Schéma d'Aménagement et des Gestion des Eaux) de la Scarpe aval

- Sensibilisation des élus, appui à des plans de gestion de milieux humides communaux, accompagnement des documents d'urbanisme...
- Partage de la connaissance : études historiques, études hydrauliques, stratégie locale de gestion des risques d'inondations, tableau de bord 32 indicateurs...
- Conseils sur les autorisations d'aménagement, l'entretien des cours d'eau et fossés... en lien étroit avec les services de l'Etat (DDTM...) sur les aspects réglementaires

Participation à l'élaboration du SAGE Escaut

Animation de l'ORQUE (Opération de Reconquête de la Qualité des Eaux)

Veiller et prévenir les pollutions susceptibles de contaminer la ressource en eau potable.







Stéphanie Gondry

Vocation 3 : Terre de développement

Concilier élevage et biodiversité

Accompagnement des éleveurs via le programme «Agriculture en Zone humide»



- Etudes et suivis de la biodiversité dans les prairies
- Animation des Mesures agri-environnementales concertées (MAEC) zone humide en faveur des prairies
- Animation d'un groupe d'éleveurs sur la gestion de l'herbe et l'autonomie fourragère
- Accompagnement pour la valorisation des produits
- Etudes agronomiques, expertises technicoéconomiques, et gestion du parasitisme dans le cadre du programme Zones humides.

Accompagnement des agriculteurs pour le développement des circuits courts



- Valorisation des produits locaux (Jury des Fins Gourmets, menu Scarpe-Escaut dans les restaurants)
- Soutien à la structuration logistique (vente en tournée, restauration collective, etc.)
- Animation Marque Parc naturel régional Scarpe-Escaut (endives de terre)
- Soutien aux associations de producteurs de Scarpe-Escaut (Marchés à la Ferme, Ferme de la Scarpe, etc.).



Accompagnement des collectivités dans la gestion différenciée des espaces verts

- Sensibilisation et information auprès des communes
- Formation des agents communaux à la gestion différenciée
- Accompagnement des communes pour la signature de la Charte d'entretien des espaces publics mise en place par Agence de l'Eau Artois-Picardie





Concilier tourisme, loisirs et ressources naturelles



- Mise en place d'une méthodologie pour limiter la circulation motorisée dans les espaces protégés
- Accompagnement des organisateurs d'événements locaux dans une démarche d'éco-manifestation
- Gestion des itinéraires de randonnées
- Sensibilisation et formation des prestataires touristiques (Gîtes Panda, Sport de nature, etc.) et des restaurateurs
- Animation de la Charte européenne de tourisme durable





Inscrire le territoire dans la transition énergétique

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut est reconnu par le ministère de l'Ecologie «Territoire à énergie positive pour la croissance verte» et bénéficie à ce titre d'un budget pour aider les communes à intégrer les questions énergétiques dans les études et les projets d'aménagement et à la meilleure implantation et la meilleure solution d'éclairage public, sans atteinte sur l'environnement.



Emeric Dumontet

- Suivi du projet « réduction et valorisation des bio déchets issus du territoire » sur les communes de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut
- Structuration de la filière bois-énergie et mobilisation des ressources locales et forestières

Valoriser le cheval Trait du Nord

- Sensibilisation et accompagnement des communes pour utiliser le cheval Trait du Nord dans la collecte des déchets verts, l'arrosage des espaces verts ou le ramassage scolaire.
- Utilisation des Traits du Nord pour la gestion des sites du Parc naturel régional.



Accompagner les communes et les intercommunalités volontaires pour :

- le ramassage des déchets verts
- le débardage en milieu forestier
- l'entretien des circuits de randonnée
- le transport de personnes (scolaires, touristes).

En plus de permettre la préservation de la race, l'utilisation du cheval de Trait renforce le lien social dans les communes et réduit les émissions de gaz à effet de serre.

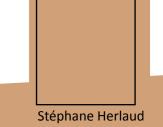




Patrick Lemain



Hélène Dubois



Vocation 4: Terre de mobilisation



La mobilisation passe par la médiation éducative et culturelle et par la communication avec pour objectif principal de partager les orientations de la Charte avec les habitants (objectif transversal et en appui aux 3 autres vocations):

- Partager les valeurs et la connaissance sur les ressources du territoire (ressources et milieux naturels, paysage, patrimoine bâti, patrimoine humain, ressources économiques...)
- Renforcer les savoir-faire et déployer une offre éducative et culturelle qui crée du lien entre le territoire et les habitants

en s'appuyant tout particulièrement sur les professionnels du social, de l'éducation, de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs

• Faire agir dans le sens du projet de territoire.

Faire aimer nos patrimoines Impliquer les écoliers, collégiens et lycéens en partenariat avec l'Education nationale

- Par des animations pédagogiques en pleine nature au Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury et à la Maison de la Forêt. Près de 10 000 jeunes (scolaires, centres de loisirs) et adultes sont accueillis chaque année dans les équipements pédagogiques du Parc gérés par l'Association pour le développement des équipement du Parc Scarpe-Escaut (ADEPSE).
- Par des animations dans les écoles et leur environnementpar les écogardes du Parc (plantations, création de vergers et de jardins potagers dans plusieurs écoles par an, formation d'écogardes juniors dans une classe chaque année).
- Par des animations sur des sites naturels gérés par le Parc (1 000 à 1 200 jeunes accueillis chaque année, du primaire à Bac+5).

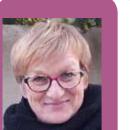
Agnès Lavergne



Fabien Gauthier

Faire connaître les richesses locales

- Participation aux manifestations organisées par les communes et acteurs locaux en faveur de la sensibilisation aux enjeux de la charte
- Entre 10 et 15 manifestations locales par an avec, en fonction du degré d'investissement souhaité, une mise à disposition de ressources, de l'équipe technique ou la prise en charge d'animations sur mesure.



Emmanuelle Dubois

Odile Cheuva

Informer - communiquer

Partager la connaissance

- Gestion d'un centre des ressources documentaires
- Animation du site internet www.pnr-scarpe-escaut.fr
- Photothèque
- Animation des réseaux sociaux
- Relations presse
- Publications Expositions
- Lettre des Elus
- Appui aux autres pôles pour le développement de leurs projets

Co-construire des projets pédagogiques sur nos patrimoines

- Mise à disposition de ressources documentaires
- Mise en ligne de 200 fiches « outils » et « activités »
- Mise en réseau d'intervenants et de prestataires spécialisés
- Création d'outils ou d'animations sur mesure à l'appui des projets





Faire agir en faveur du territoire



Appel à projets scolaires «Là où je vis, là où j'habite... J'agis !» : en partenariat avec l'Education nationale, plus de 8000 élèves engagés dans des projets en faveur du territoire depuis 2006.



Coordination locale d'outils régionaux d'éducation

- Objectif nature
- Biodiver'Lycées
- Objectif biodiv



TERRE EN ACTION

Appel à projets éco-citoyens «Terre en action» : Impliquer les habitants du Parc naturel transfrontalier du Hainaut dans l'aménagement de leur cadre de vie en soutenant des projets portés par un groupe, une association, une école, etc.

Faire ensemble autour d'un projet fédérateur



Ce projet fédérateur est animé tout au long de l'année, impliquant de nombreux acteurs locaux, habitants, établissements scolaires, communes, etc. et permettant la création d'événements et d'outils pédagogiques pour le grand public.

- 2012 : « Mine d'art en sentier 2012 »
- 2013-2014 : « Zones humides et milieux aquatiques »
- 2015-2017 : « Alimentation durable »

Quelle alimentation voulons-nous pour demain?

Objectif: faire évoluer collectivement notre système alimentaire territorial, analyser, imaginer, réaliser ensemble.

Ce projet collaboratif et transversal mobilise depuis janvier 2015 :

- des acteurs du système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation), des collectivités locales et une gouvernance spécifique (comité de pilotage alimentation durable)
- des écoles : 26 classes impliquées en 2015
- des habitants dans le cadre d'ateliers participatifs animés par le Parc et des acteurs relais du territoire pour faire émerger des projets citoyens.

Ce projet implique:

- la formation des acteurs-relais,
- la formation des enseignants,
- l'accompagnement de projets d'éducation au territoire,
- la création de nouveaux outils et activités pédagogiques
- la valorisation des initiatives





Administration générale





Laurence Semail
Evelyne Deroeux

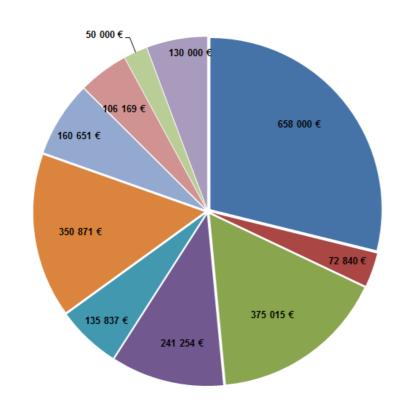
Sylvie Dellettre

David Delecourt

Origine des recettes Budget global 2017 : 2 280 637 €

Budget primitif du Syndicat mixte 2017

- Région Hauts-de-France
- Etat
- Département du Nord
- Agence de l'Eau
- Union Européenne
- Communes
- E.P.C.I.
- Autres
- Fonds propres
- Amortissements



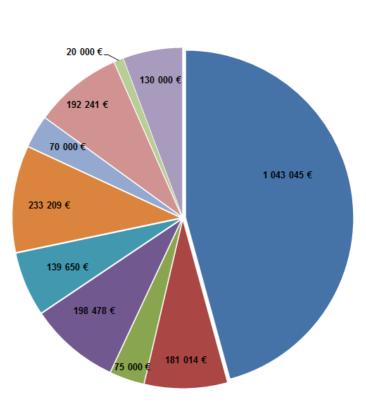
Pour mémoire, il convient de mentionner le budget mobilisé par Espaces naturels régionaux pour la mise en oeuvre de la Charte, en frais de personnel pour l'essentiel. Ce budget s'élève à 915 315 €

Nature des dépenses Budget global 2017 : 2 280 637 €

- Fonctionnement général
- Dispositif Ecogardes
- Gestion des équipements du Parc et du site d'Amaury
- Ingénierie opérationnelle
- Axe 1 Animer la gouvernance et les dynamiques territoriales
- Axe 2 Préserver le cadre de vie, le paysage et les ressources naturelles
- Axe 3 Développer les ressources du territoire et encourager les dynamiques économiques locales
- Axe 4 Mobiliser la capacité d'action en faveur des transitions écologiques et énergétiques
- Axe 5 Mieux connaître, observer et suivre l'évolution du territoire
- Amortissements et programme d'investissement



Eric Tors







Parc naturel régional Scarpe-Escaut 357, rue Notre Dame d'Amour BP 80055

59731 SAINT AMAND LES EAUX CEDEX

Tél.: 03.27.19.19.70